



Communiqué de presse FP

Berne, le 6 mai 2014

## **Une première étude révèle l'impact visuel cumulé des parcs éoliens sur le paysage et la population du Canton de Vaud et d'une partie du Canton de Neuchâtel (Val-de-Travers)**

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) a mandaté le bureau d'étude Meteotest à Berne pour établir une étude sur la visibilité des parcs éoliens planifiés en Suisse. La méthodologie et les périmètres d'études ont été définis de concert entre Meteotest et la FP et avisés par l'Office fédéral de l'Environnement.

Le but de l'étude est de produire des analyses de visibilité du point de vue de la population concernée. Les analyses de visibilité ne sont dans la règle calculées que pour un seul parc éolien planifié. Les effets de parcs éoliens voisins ne sont pas pris en compte. Dans cette étude, il a été procédé à une évaluation cumulative de la visibilité de parcs éoliens planifiés dans le Canton de Vaud et dans une partie du Canton de Neuchâtel (Val-de-Travers), cela dans le but d'établir une vision d'ensemble des impacts potentiels sur la population. Ces analyses ont été établies sur la base des zones de planification de parcs éoliens définies dans les plans directeurs cantonaux vaudois et neuchâtelois.

L'analyse de visibilité se base sur le modèle numérique de terrain DHM25. Pour chaque cellule de 25 m x 25 m, la visibilité des 174 machines du périmètre d'étude a été calculée au centre de la cellule à une hauteur de 1,5 m au-dessus du sol. La distance de l'observateur à la machine joue un rôle central. C'est pourquoi, dans un rayon de 10 km, différents domaines d'éloignement ont été définis, puis pondérés afin d'établir l'effet visuel en fonction de la distance. Cela a pour effet de prendre en compte la réduction conséquente de l'impact visuel d'une installation avec l'augmentation de la distance.

Au total, 524'629 personnes vivent dans le périmètre d'investigation. Alors que 1% de la population (5'122 personnes) voit une ou plusieurs installations dans un rayon de 1 kilomètre, ce taux augmente à 17,7% (92'881 personnes) pour un éloignement jusqu'à 5 km. Finalement, dans le rayon d'étude maximal (jusqu'à 10 km) une partie substantielle de la population est concernée par des installations visibles, soit 38,1% (200'077 personnes). L'étude indique cependant aussi que l'impact visuel des installations diminue de manière marquante dans ce rayon. Il n'a cependant pas été tenu compte de l'effet visuel engendré la nuit par l'éclairage obligatoire des machines pour des raisons de sécurité aérienne.

Les régions où le cumul de l'impact visuel se révèle le plus important sont centrées autour d'Yverdon, Echallens, Vallorbe et le Val-de-Travers. Pour la région d'Yverdon, la distance atténue l'effet, mais celui-ci porte sur une population plus importante. La région d'Echallens, à l'habitat plus dispersé et à la géographie collinéenne, étant ceinturé de quatre parcs éoliens, est impactée de manière plus conséquente. Plus surprenant est l'impact élevé dans les vallées jurassiennes encaissées de Vallorbe et surtout du Val-de-Travers. En effet, ces deux régions sont peu peuplées en regard du Plateau. Ce qui s'avère déterminant pour Vallorbe est la proximité, à moins de 5 km et de part et d'autre de la vallée, de deux parcs éoliens dont les machines s'alignent au sommet des crêtes. Pour le Val-de-Travers, l'importance de l'impact résulte de l'addition, dans un rayon de 5km, des plus gros parcs éoliens plani-

fiés en Suisse romande, que ce soit du côté neuchâtelois de la vallée ou du côté vaudois. Ainsi rien que depuis les localités de Couvet, Môtiers et Fleurier ce sont plusieurs dizaines de machines qui occuperont l'horizon dans les quatre points cardinaux. La notion d'industrialisation du territoire prend ici toute sa dimension de part l'impact spatial hors norme des éoliennes industrielles.

L'étude montre que les facteurs déterminants sont la proximité des installations et la densité de la population. Si les villes et les grandes localités vaudoises (à l'exception d'Yverdon et la région d'Echallens, Orbe et la Sarraz, ainsi que Sainte-Croix avec quelques éoliennes situées à moins de 2 km) sont épargnées par l'impact visuel cumulé des parcs éoliens, cela est dû à l'éloignement de ces derniers des bords du Léman.

En ce qui concerne le Canton de Neuchâtel, l'étude centrée sur le Canton de Vaud, ne s'est étendue qu'à sa partie Sud-Ouest, le Val-de-Travers. Cependant, par analogie de méthode, on peut estimer que l'impact visuel sera maximal dans les Montagnes neuchâteloises, en particulier à La Chaux-de-Fonds, où trois parcs éoliens situés à moins de 5 km barrent l'horizon sud de la troisième ville de Suisse romande.

L'étude s'est concentrée sur l'impact visuel sur la population dans les lieux de résidence. Pour avoir une vision globale, il s'agirait cependant d'étendre les analyses de la visibilité des installations depuis les crêtes jurassiennes et les collines vaudoises, ainsi que depuis les sites emblématiques, tels que les châteaux et les points de vue fortement parcourus à l'instar de la Dent de Vaulion, le Chasseron ou le Creux du Van.

La méthodologie développée pour cette étude permet d'établir une première vision d'ensemble de l'impact de parcs éoliens dans une région. L'étude montre que des éoliennes seront plus ou moins visibles pour plus de 200'000 personnes sur une zone habitée par plus d'un demi-million de personnes. Dans un pays aussi densément peuplé, il s'agit là d'un outil de planification qui devrait être mis impérativement en œuvre par les autorités cantonales et communales avant toute implantation d'éoliennes. Les études d'impact réalisées à ce jour en Suisse ne sont menées que dans le cadre de projet spécifique, parc éolien par parc éolien. Mais, les éoliennes industrielles, de par leurs dimensions hors normes, ont une incidence spatiale qui va bien au-delà de tout de qui a été construit dans notre pays à ce jour. Si l'on ajoute à cela leur concentration dans certaines régions, il paraît logique d'adapter notre outillage analytique à cette nouvelle problématique afin d'éviter au maximum les impacts environnementaux et sociaux.

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (FP)  
Roman Hapka, 079 601 76 64

#### Annexes:

- Etude : Sichtbarkeit von Windenergieanlagen Sichtbarkeitsanalysen für Windpark-Planungsgebiete (Schwerpunkt Kanton VD), Meteotest octobre 2013, seulement en allemand, résumé en français.
- Illustration 1: Zone d'étude avec périmètres de 1, 2.5, 5 et 10 km
- Illustration 2 : Visibilité des installations de production d'énergie éolienne dans un périmètre de 0 à 10 km (entre 0 et plus de 50 éoliennes)
- Illustration 3 : Exposition de la population dans un périmètre de 0 à 10 km pondéré avec la distance (nombre d'éoliennes fois le nombre d'habitants)